

Éditorial

Pierre Landreville and André Normandeau

Volume 19, Number 1, 1986

Politiques et pratiques pénales. 25 ans de réflexion et d'action

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017222ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017222ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (print)

1492-1367 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Landreville, P. & Normandeau, A. (1986). Éditorial. *Criminologie*, 19(1), 3–5.
<https://doi.org/10.7202/017222ar>

L'École de criminologie de l'Université de Montréal fête son 25^e anniversaire. C'est en effet en septembre 1960 que l'on accueille à l'Université de Montréal les premiers étudiants inscrits à un programme de criminologie. Fondé par Monsieur Denis Szabo, au sein de la faculté des sciences sociales, le Département de criminologie fut le premier du genre au Canada. Dès le début, on offrit un programme d'études de maîtrise, puis en 1964, un programme de doctorat. En 1967, on créa aussi un programme de baccalauréat. L'École de criminologie, ainsi nommée en 1972, est la seule à dispenser un enseignement de criminologie de niveau universitaire au Québec. Au Canada, elle est encore la seule à décerner des diplômes aux trois cycles universitaires. En 1968, les membres du Département mirent sur pied la revue *Acta Criminologica* qui, en 1975, devint la revue *Criminologie*.

Aussi, allait-il de soi qu'à l'occasion de ce 25^e anniversaire, la revue souligne cet événement par un numéro spécial.

C'était l'occasion, avons-nous cru, de se demander où en sont la criminologie et les politiques pénales au Québec. Pour ce faire, on aurait pu tenter d'établir un bilan de l'état des théories, des recherches, des politiques et des pratiques et de leurs interdépendances. Ce numéro n'a pas cette prétention. Une telle entreprise aurait été d'une toute autre envergure. Par ailleurs, un volumineux ouvrage, *la Criminologie empirique au Québec*, qui vient d'être publié aux Presses de l'Université de Montréal, ne parvient même pas à faire le bilan de l'une de ces dimensions, la recherche.

Nous avons plutôt demandé à plusieurs des membres de l'équipe de criminologie de présenter leur point de vue personnel sur l'une des dimensions. Certains ont développé des points de vue plus théoriques ou de recherche, alors que d'autres se sont plutôt penchés sur les politiques ou les pratiques. Tous ont cependant traité de thèmes sur lesquels ils ont travaillé, de thèmes qui sont au centre de leurs préoccupations. La plupart des articles sont, encore plus que d'autres articles qu'ils ont pu écrire ailleurs, le reflet de leur auteur et donc, en partie, le reflet de ce qu'est la criminologie d'ici. Ces textes nous donnent un aperçu des différentes perspectives, des différents points de vue théoriques, des différentes pratiques de la criminologie, au Québec.

Dans une certaine mesure, ce numéro peut être un point de repère sur l'état de nos expériences et de nos évolutions individuelles et collectives. Ces articles peuvent nous permettre de mesurer le chemin parcouru et d'entrevoir les voies qui s'offrent à nous. Ils pourront aider le lecteur à situer certaines dimensions de la criminologie d'ici par rapport aux divers courants scientifiques et au contexte social et politique.

Cette production qui n'est qu'un reflet partiel et partiel de la criminologie faite au Québec peut sembler très diverse et peu cohérente. Certains pourraient le déplorer. Mais il serait vrai aussi de dire qu'en criminologie l'objet d'étude, la question du crime, peut être abordé de plusieurs façons, en privilégiant diverses orientations disciplinaires ou multidisciplinaires, selon plusieurs perspectives théoriques. Ceux qui font la criminologie présentent aussi diverses sensibilités, visions du monde et options sociales et politiques qui influencent leurs pratiques. Par ailleurs, les criminologues qui œuvrent à l'Université doivent à la fois enseigner et faire de la recherche. Ils sont régulièrement sollicités comme experts conseil, soit comme chercheurs, soit comme cliniciens ou soit en relation avec les politiques pénales. Même si chacun a une pratique très polyvalente, chacun privilégie l'une ou l'autre de ces dimensions. Aussi, va-t-il de soi qu'avec le temps, ces différents facteurs se sédimentent différemment et que les pratiques soient de plus en plus diversifiées.

Ce numéro donne une image partielle mais fidèle des différentes perspectives et pratiques de la criminologie d'ici. Il est un signe, croyons-nous, de sa vitalité, son effervescence, sa capacité de remise en question. Il s'agit d'une criminologie en plein essor qui, tout en construisant sur ses acquis sait s'adapter aux nouvelles problématiques théoriques et sociales.

Les articles de la première section sont plus orientés vers la théorie et la recherche, tandis que ceux de la seconde font le point sur l'état de la question dans diverses sphères des politiques pénales. Nous y avons invité M. Maurice Gauthier, l'actuel président de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, à faire le bilan des politiques et des pratiques en matière correctionnelle adulte au Québec de 1960 à 1985, domaine où il a lui-même été personnellement très impliqué durant presque toute cette période. Enfin, Michèle Dionne, une diplômée de l'École, présente quelques données de l'étude qu'elle a effectuée sur la pratique

professionnelle et l'insertion sur le marché du travail des diplômés des 14 premières promotions de bacheliers de l'École. Cet article nous fournit de très intéressantes informations expliquant la pratique criminologique au Québec.

Nous ne pouvions faire ce numéro spécial sans mentionner la contribution essentielle et exceptionnelle du fondateur de l'École de criminologie, le Dr. Denis Szabo. Aussi avons-nous demandé à une praticienne, Pierrette Trudeau-LeBlanc, de souligner cette contribution. Madame Trudeau-LeBlanc qui est la représentante de l'Association professionnelle des criminologues du Québec au comité de rédaction de la revue, était des mieux placées pour accomplir cette tâche.